



FONCTIONNEMENT DES SERVICES MUNICIPAUX À PARTIR DU LUNDI 11 MAI

Les services municipaux seront ouverts exclusivement
SUR RENDEZ-VOUS aux horaires suivants :
du **lundi au vendredi** de **8h30 à 12h00** et de **13h30 à 17h00**.

Vous pouvez prendre rendez-vous à l'aide des informations suivantes :

Service Etat-Civil

(Seulement pour
l'enregistrement des décès et
des naissances, des mariages
et des PACS)

01 34 32 31 31

etat-civil@ville-pierrelaye.fr

Service Social

01 34 32 41 90

ccas@ville-pierrelaye.fr

Service Urbanisme

01 34 32 31 48

urbanisme@ville-pierrelaye.fr

Police Municipale

01 34 32 31 40

pm@ville-pierrelaye.fr

Le Service Technique

01 34 32 41 95

accueil-st@ville-pierrelaye.fr

INFOS PRATIQUES

Événements :

tous les événements organisés par la
ville jusqu'à mi-juillet sont annulés.

Equipements sportifs, gymnases et équipements culturels et de loisirs :

fermés au public jusqu'à nouvel ordre.

Cimetière :

ouvert de 8h00 à 20h00.

Déchets :

Jours de collecte habituels pour les déchets
ménagers, verts et recyclés.

Marché :

à ce jour fermé par décision préfectorale.

Maison pour tous « Simone Weil » :

Accueil téléphonique au **01 34 32 41 90**

**LE PORT DU MASQUE EST OBLIGATOIRE
DANS LES LOCAUX.**